



Titre professionnel

Gouvernant en hôtellerie

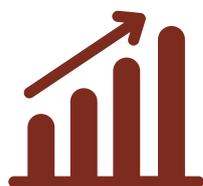
RNCP 34421 Niveau IV



France compétence: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34421/>

Objectifs de la formation – Compétences à acquérir :

Appliquer la procédure de contrôle des chambres, des lieux publics et des locaux de service de l'établissement
Appliquer les techniques de communication avec la clientèle en face à face ou au téléphone Assurer le suivi de la clientèle durant son séjour Assurer le suivi des prestations proposées par le service des étages préparer le plan d'intégration d'un nouveau collaborateur
Organiser le plan d'intégration d'un nouveau collaborateur



100% de réussite
examen 2024
1 candidat

Bloc de compétence 1

Contrôler les chambres, les lieux publics et les locaux de service

Bloc de compétence 2

Gérer les approvisionnements en linge, matériels, produits et consommables

Bloc de compétence 3

Assurer l'échange d'informations avec les clients et les services de l'établissement

Bloc de compétence 4

Planifier et coordonner l'activité journalière

Bloc de compétence 5

Intégrer un nouveau collaborateur dans son service

Bloc de compétence 6

Animer et adapter la formation du personnel au service des étages

Les métiers possibles :

Gouvernant en hôtellerie/Gouvernant/Gouvernant d'étages/Aide gouvernant/Responsable hôtelier/Responsable hôtellerie/Responsable housekeeping/Assistant gouvernant général

Poursuite d'études et de parcours :

Vous pouvez poursuivre votre formation en Bac Professionnel ou Brevet Professionnel ou en Mention Complémentaire

Puis continuer après votre baccalauréat en BTS Management de l'Hôtellerie option A, B ou C

Et après ce BTS, continuer en Bachelor « Responsable d'Etablissement Tourisme Hôtellerie Restauration »

Plateaux techniques

Chambre d'application
Salle de cours équipée de tableau numérique
Salle informatique et espace documentaire

Moyens pédagogiques

Référent pédagogique : Mme DOLGANOFF
Béatrice Responsable administratif : Mr BOUSQUET Jean-Christophe
Référent mobilité : Mr BOUSQUET Jean-Christophe
Référent Handicap : Mme DOLGANOFF
Béatrice Référent égalité homme/femme : Mr BOUSQUET Jean-Christophe
Référente hébergement : Mme MOYA Emmanuel

Référentiel

RNCP: 34 421
Niveau IV

Inscription définitive qu'avec la signature d'un contrat de travail en apprentissage avec un employeur



*La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes.

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
VALIDATION D'ACQUIS ET EXPERIENCE*

CENTRE DE FORMATION & CFA 3B CONSEIL

3 rue Gaspard Monge

ZA d'en Cavailès 66 160 LE BOULOU

04 68 89 39 21

3bconseil@orange.f

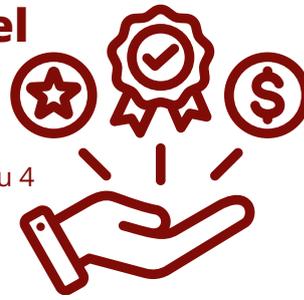




Titre Professionnel

Gouvernant

Titre inscrit au RNCP 34421 niveau 4



1. Possibilité de rentrer en **formation à tout moment.**
2. Mise en relation rapide avec les employeurs **moins de 15 jours en moyenne**
3. Formation **individualisée** et **personnalisée**

Le titre pro gouvernant en hôtellerie est une certification professionnelle de niveau 4 qui prépare à travailler dans les établissements hôteliers, les résidences hôtelières, les villages vacances, les résidences séniors, les maisons de retraite et bien d'autres lieux!

Une multitude de lieux d'exercice, de possibilités d'insertion et d'emplois !

Statut : **salarié** (CCD ou CDI)

- **contrat d'apprentissage**
- **contrat de professionnalisation**

Durée et rythme :

- 6 à 24 mois en fonction des prérequis
- 405h à 840 h selon le niveau de l'apprenant
- **1 jour à 1 jour ½ par semaine en centre de formation**

Lieux :

CFA 3B Conseil - Le Boulou

Type de formation : Collective face à face Individualisation : oui - classe de **maximum 12 apprentis**

Coût : Formation gratuite pour l'apprenti/e

Prérequis

Aucun sauf pour les mineurs de 15 ans obligation d'avoir terminé la troisième

Conditions d'admissions

- Passer un entretien
- Passer un test de positionnement qui détermine votre entrée en formation ainsi que vos prérequis

Conditions d'accès

Contrat d'apprentissage: 15 ans sous réserve d'avoir terminé la troisième et moins de 29 ans

Aucune limite d'âge pour les travailleurs handicapés

Consulter notre guide du contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation : pas de limite d'âge

Consulter notre guide du contrat de professionnalisation

Délai d'accès:

Entre 15 jours et 2 mois en fonction de la saisonnalité

Validation du titre professionnel: fixé par le CFA 3B Conseil

- **Examen: épreuve ponctuelle** en fin de formation (convocation 1 mois avant)
- Dossier professionnel

Accessibilité

Tous nos espaces techniques sont contrôlés régulièrement et mis en conformité.

Notre site de formation peut accueillir du public en situation de handicap.

Pour tout aménagement particulier, merci de contacter notre référent handicap Béatrice DOLGANOFF au 04.68.89.39.21.



Lieux où apprendre le métier:

- les hôtels

Les qualités requises:

- endurance, présentation
- hygiène corporelle et tenue professionnel
- Amabilité, sens de l'écoute

Compétences professionnelles:

- Travailler en équipe
- Accueillir la clientèle et communiquer avec elle
- Connaissances en anglais



100%
de réussite
à l'examen
2021/2022/
2024

96%
de taux
satisfaction
2023

98%
de taux
insertion
2023